

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

Le Conseil Municipal de la Commune d'ALBY-SUR-CHERAN s'est réuni le 27 mars à 20 h30, sous la présidence de Jean-Claude MARTIN, Maire.

Présents : Mme Valérie PIROT, M. Denis VARNIER Mme Renée ROLLAND, M. Michel FAVERON, Mme Chantal TOUSSART, M. David BASTIEN, M. Bernard MIEVRE, Mme Mireille MALLINJOU, Mme Sylvie ADOR, M. Lionel ROLLAND

Absent(s) : Mme Béatrice ROEDERER, Mme Dominique SEJOURNE, M. Patrice CAQUET, M. Jean-Yves LEROY, Mme Stéphanie SCHMIDT, M. Viviano MANCINI.

Pouvoir(s) : Mme Béatrice ROEDERER (procuration à M. Jean-Claude MARTIN), Mme Dominique SEJOURNE (procuration à Mme Sylvie ADOR), Mme Stéphanie SCHMIDT (procuration à Mme Valérie PIROT), M. Patrice CAQUET (procuration à M. Bernard MIEVRE), M. Jean-Yves LEROY (procuration à M. Michel FAVERON), M. Viviano MANCINI (procuration à Mme Renée ROLLAND).

Secrétaire : M. David BASTIEN a été élu secrétaire de séance

Date d'envoi de la convocation : 20 mars 2018

Avant d'aborder l'ordre du jour du Conseil Municipal, Monsieur le Maire teint à apporter un correctif sur le dernier compte rendu. En effet, il a été omis la présence de Mme Stéphanie SCHMIDT au côté de Mmes ROLLAND et TOUSSART lors de la réalisation de flyers sur la sécurité routière, ainsi que la présence de la Prévention Routière associée au service de la Gendarmerie.

Ensuite, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 février 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

Vote du Compte Administratif 2017

Comme l'exige la réglementation en vigueur, Madame Valérie PIROT, 1^{ère} Adjointe présente le Compte Administratif du Budget Principal 2017, qui fait apparaître les résultats suivants conformes au compte de gestion.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2017	Section de fonctionnement	1 934 901.29	2 780 136.52
	Section d'investissement	2 188 277.14	2 567 031.51
RESULTATS DE L'EXERCICE 2017	Section de fonctionnement		845 235.23
	Section d'investissement		378 754.37
REPORTS RESULTATS EXERCICE 2016	section fonctionnement 002 (excédent)		100 000.00
	Section investissement 001 (déficit ou excédent)		243 162.51
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement		945 235.23
	Section d'investissement		621 916.88
	TOTAL CUMULE		1 567 152.11

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré constate les résultats de l'année 2017 pour le budget principal, tels que définis ci-dessus et adopte, à l'unanimité des présents, du compte administratif 2017 pour le budget principal.

Il est rappelé que l'ensemble des écritures comptables (dépenses et recettes) ont été vérifiées et contrôlées lors des Commissions Finances qui se sont tenues durant le premier trimestre 2018.

Vote du Compte de Gestion 2017.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion 2017 émis par le Trésor Public de Rumilly qui fait apparaître les mêmes résultats comptables que le compte administratif 2017.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée adopte à l'unanimité le compte de gestion 2017

Affectation du Résultat 2017

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reporter au Budget Primitif Principal 2018, les résultats du Compte Administratif 2017 du Budget Principal.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Maintient en recettes de fonctionnement la somme de **100 000 €** ;
- Affecte en recettes d'investissement, l'excédent de fonctionnement pour un montant de **845 235.23 €** ;
- Reporte en recettes d'investissement l'excédent constaté au compte administratif 2017 pour un montant de **621 916.88 €**.

Vote des taux communaux

Lors de la rédaction de la note de synthèse, les bases fiscales 2018 étaient inconnues. Entre temps, la commune en a été destinataire. Compte tenu de leur progression, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de maintenir les taux à l'identique.

Après délibération, l'assemblée valide les taux ci-dessous :

- Taxe d'habitation : 12.50 %
- Foncier bâti : 17.53. %
- Foncier non bâti : 52.84 %

Vote du Budget 2018

Le budget primitif 2018 reste stable. A noter cette année, l'intégration d'une part des emprunts liée à la construction du Pôle culturel qui est compensée par le reversement de l'allocation de compensation.

SECTION FONCTIONNEMENT

<i>DEPENSES</i>	<i>BP 2018</i>	<i>RECETTES</i>	<i>BP 2018</i>
011 - Charges à caractère générales	713 496.90	013 - Atténuation de charges	3 500.00
012 - Charges de personnel	791 550.00	70 - Produits des services	213 500.00
014 - Atténuation de charges	40 500.00	73 - Impôts et taxes	2 228 735.00
65 - Autres charges de gestion courante	408 829.00	74 - Dotations, subventions	254 907.00
66 - Charges financières	417 860.00	75 - Autres produits gestion	199 000.00
67 - Charges exceptionnelles	3 525.00	77 - Produits exceptionnels	151 000.00
042 - Opérations d'ordre	0.00	Excédent reporté	100 000.00
023 -Virement section Investissement	774 881.10		
TOTAL	3 150 642.00	TOTAL	3 150 642.00

SECTION INVESTISSEMENT

<i>DEPENSES</i>	<i>BP 2018</i>	<i>RECETTES</i>	<i>BP 2018</i>
10 - Dotations fonds et réserves	85 481.68	-13 Subventions d'investissement	1 209 033.47
20 - Immobilisations incorporelles	436 824.99	1066 - Affectation du résultat	
204 -Subventions d'équipement (G.AnneCy)	0.00	10 - Dotations, fonds divers	
21 - Immobilisations corporelles	1 503 630.67	16 - Dettes assimilées	0.00
23 -Immobilisations en cours	0.00	21 -Immobilisation corporelles	0.00
16 - Emprunts	579 894.01	23 - Immobilisations en cours	0.00
020 - Dépenses imprévues	0.00	138 -Subventions d'équipement	
027 -Autres immobilisations financières		165 - Dépôts et cautionnement	0.00
040 - Opérations d'ordre Grand AnneCy	4 208 214.00	Excédent antérieur reporté	621 916.88
TOTAL	6 814 045.35	Virement Section investissement	774 881.00
		040-Opérations d'ordre Grand AnneCy	4 208 214.00
		TOTAL	6 814 045.35

Vote des subventions 2018

Après le travail de la commission communale en charge de l'attribution des subventions aux associations pour 2018, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les subventions suivantes :

Chorale "La Ritournelle"	300 €
Football Club du Chéran	7 500 €
Alby Rencontre	350 €
Harmonie "Les échos du Chéran"	1 600 €
Bibliothèque "Le temps de lire"	1 000 €
Alby Animation Médiévale	4 000 €
Tennis Club	500 €
Communes solidaires	500 €
DDEN	50 €
Anciens AFN	100 €
Amicale des Pompiers Adultes	300 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	300 €
Amicale du personnel	4 700 €
MUTAME	156 €
TOTAL PARTIEL	21 356 €

Subventions exceptionnelles	
Banque alimentaire	400 €
Espace Femmes Geneviève D	300 €
De l'ombre à la Lumière	300 €
TOTAL	22 356 €

Demandes de subvention au titre du Fonds Départemental Pour le Développement des Territoires 2018 (FDDT)

En complément des demandes de subventions votées lors du dernier conseil municipal, il est proposé d'apporter un complément de dossiers pour les travaux suivants :

- **Changement de la chaudière du Musée**

En 2016, la commune d'ALBY SUR CHERAN a procédé à une rénovation complète du bâtiment qui accueille de le point tourisme et le Musée de Cordonnerie. Ce bâtiment se situe Place du Trophée au centre du bourg médiéval.

Durant l'année 2017, la chaudière de ce bâtiment a été réparée à plusieurs reprises (chaudière d'environ 25 ans) et aujourd'hui il est nécessaire de pourvoir à son remplacement pour assurer une bonne conservation des biens et mobiliers du Musée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sollicite au titre du Fonds Départemental de Développement des Territoires 2018 une subvention pour l'acquisition d'une nouvelle chaudière pour un montant de **3 932 € HT soit 4 718.40 € TTC.**

- **Confortement des berges du ruisseau route de Massigny**

La Commune d'ALBY SUR CHERAN a subi en juin 2017 un effondrement des berges du ruisseau au lieu-dit « Route de Massigny » ceci consécutivement à un gros orage.

Pour prévenir tout accident, il a été immédiatement engagé une consultation auprès d'entreprises pour réaliser le renforcement des berges, après avoir déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires – Service Eau et Environnement un dossier au titre de la loi sur l'eau.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer une demande de subvention pour ces travaux de confortement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sollicite au titre du Fonds Départemental de Développement des Territoires 2018 une subvention pour les travaux de confortement d'un montant de **67 107.15 € HT soit 80 528.58 € TTC.**

- **Travaux de sécurisation de l'école primaire et maternelle**

Depuis plusieurs années, les communes ont reçu de nombreuses consignes pour la sécurisation des écoles communales : fermeture des portails durant le temps scolaire, procédure en cas d'intrusion...

En concertation avec la Direction de l'Ecole Elémentaire d'ALBY SUR CHERAN, il est proposé d'engager les travaux suivants :

Ecole maternelle

- Fourniture et installation d'un interphone vidéo avec poste sans fil avec gâche électrique
- Installation d'un portail portillon acier

Ecole primaire

- Fourniture et installation d'un portillon avec gâche électrique
- Fourniture et installation d'un interphone vidéo avec poste sans fil
- Fourniture et pose d'une clôture rigide
- Fourniture et pose d'un portail 2 battants manuels
- Fourniture de portes sécurité (salle d'évolution)
- Modification de l'éclairage

Le montant global de ces acquisitions est de **30 266.32 € HT soit 36 319.58 € TTC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sollicite au titre du Fonds Départemental de Développement des Territoires 2018 une subvention pour les travaux de sécurisation de l'école élémentaire pour un montant de **30 266.32 € HT soit 36 319.58 € TTC**

Mise à disposition de bien retour pour la compétence sport et culture (Pôle)

Lors de l'intégration de la Communauté de Communes du Pays d'ALBY au Grand Annecy, l'action « Sport et Culture » non assurée par le Grand Annecy a été rendue au Syndicat Intercommunal du Pays d'ALBY (SIPA), avec le versement annuel d'une allocation de compensation aux communes adhérentes afin qu'elles assurent le fonctionnement du Pôle.

Afin de pouvoir accepter cette mise à disposition et assurer les opérations comptables qui s'en suivront, il convient de signer une convention avec le Grand Annecy.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention avec le Grand Annecy.

AUTRES POINTS

Emploi de vacataires pour la saison estivale 2018

Jusqu'au 31 décembre 2016, la Communauté de Communes du Pays d'ALBY assurait le recrutement et l'embauche de guides du Patrimoine pour le territoire communal.

Tout au long de l'année, ce personnel vacataire assurait la visite du Bourg Médiéval comprenant le Musée de la Cordonnerie.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays d'ALBY a été intégrée dans l'Agglomération du Grand Annecy. Durant l'année 2017, l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy a proposé ces visites en partenariat avec les Guides du patrimoine. Début 2018, il a été décidé conjointement que la commune d'Alby-sur-Chéran reprendrait à sa charge l'organisation des visites guidées.

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires pour pérenniser les visites du Bourg médiéval et du Musée de la Cordonnerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à recruter deux agents pour effectuer les visites précitées de manière discontinue sur une périodicité annuelle.

Tarifs des visites

Dans le cadre de ses actions en faveur du tourisme, La commune d'ALBY SUR CHERAN a réhabilité durant ces deux dernières années son patrimoine culturel avec la :

- Rénovation du Musée de la Cordonnerie, étude et mise en valeur de sa collection dédiée à l'histoire des cordonniers albygeois ;

- L'ouverture au public de la ciergerie Blanchet ;
- Restauration de tableaux et statues.

Afin de répondre à la demande et planifier les visites de façon cohérente, il est proposé à l'assemblée d'adopter des tarifs pour les visites tels qu'énoncés ci-dessous :

Bourg médiéval AGGPS	Individuels (dates programmées)	Adultes	4,00€
		Moins de 15 ans	Gratuit
	Groupes (à partir de 10 personnes minimum)		3,50€
	Scolaires et accueil de loisirs		2,50€
	Accompagnateurs et chauffeurs de groupes		Gratuit
	Journées européennes du patrimoine		Gratuit

Ciergerie Blanchet	Individuels (dates programmées) et Journées européennes du patrimoine	Gratuit
	Groupes (à partir de 5 personnes minimum)	2,00€
	Accompagnateurs et chauffeurs de groupes	Gratuit
Musée de la cordonnerie	Individuels (dates programmées) et Journées européennes du patrimoine	Gratuit
	Groupes (à partir de 5 personnes minimum)	2,00€
	Accompagnateurs et chauffeurs de groupes	Gratuit
<i>OFFRE GROUPEE</i>		
Bourg médiéval AGGPS + Ciergerie Blanchet	Groupes (à partir de 10 personnes minimum)	5,00€
Ciergerie Blanchet + Musée de la cordonnerie	Groupes (à partir de 5 personnes minimum)	3,50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessus énoncés et leur application immédiate.

Election d'un(e) délégué(e) au Centre Communal d'Action Sociale

Suite à la démission de Madame Yasmine VEYRAT élue au Centre Communal d'Action Sociale, il convient de procéder à son remplacement.

Il est précisé que la délibération du conseil municipal en date du 08 avril 2014 a décidé de fixer à 5, le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection du représentant au conseil d'administration. Il est proposé Mme Stéphanie SCHMIDT

Le résultat du vote a proclamé membre du conseil d'administration avec 17 voix « pour ».

- Mme Stéphanie SCHMIDT

DOSSIERS NON SOUMIS A DELIBERATIONS

Questions diverses

Service « Carte d'identité et passeports » : Ce service ouvert depuis la mi-mars rencontre un vif succès auprès de la population des communes avoisinantes à ALBY SUR CHERAN.

City-stade : Les derniers aménagements (agrès et résine) seront posés très prochainement.

Cheminement Route de Plaimpalais : Les travaux se poursuivent. Le petit-rond-point prévu à proximité du passage souterrain sera réalisé ultérieurement car le SILA doit intervenir dans ce secteur (reprise de la conduite d'assainissement).

Aménagement de la Combe : Une réunion est programmée le 14 avril avec l'exploitation du réseau SPMR.

Café de la Mairie : Suite à une demande d'un particulier en vue d'un projet de réhabilitation du Café de la Mairie Le groupe de travail dédié organisera prochainement une réunion avec la personne demandeuse.

Animations diverses

Réussite pour l'organisation du Carnaval 2018 par l'APE d'ALBY

Expositions

Atelier « Bleu de Prusse à la Chapelle du 7 au 15 avril 2018
Les Médiévales les 5 et 6 mai 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Le Maire

Jean-Claude MARTIN